



Direction de la Proximité et de la Citoyenneté
Service Concertation et Conseils de Quartier

CONSEIL DE QUARTIER

DE SAINTE PEZENNE

Du 14 juin 2004

RELEVÉ DE CONCLUSION

Présents :

Elus municipaux : Valérie UZANU (Co-Présidente élue), Paul SAMOYAU, Gérard NEBAS (Adjoint au Maire, chargé des droits et obligations des citoyens), Fabienne RAVENEAU (Adjointe au Maire chargée de la voirie), Rodolphe CHALLET (Adjoint au Maire chargé du suivi des conseils de quartier).

Intervenants (technicien) : Dominique BODIN (Conservateur des cimetières).

Membres titulaires et membres suppléants : Léonide FRADET, Jean-Pierre GERVAIS, Bernard GUIDAT, Jacques LARGEAU, Chantal LEBRET, Patrice LEBRET, Christine LESTABLE, Jean-Pierre POUSSADE (Co-Président habitants), Maurice VINCK, Sylvie MOREAU, Patrice CABOULET, Jean-Philippe ARNAUD, Franck GIRAUD, Jean-Claude GAUTIER, Pierre GUERIT, Paul SAMOYAU, Xavier JACQUEMIN, Pascal TEXIER.

Agents municipaux : Laurence FAUCON, responsable des conseils de quartiers, Nathalie SENE, Assistante de Conseils de Quartiers, Annabelle GAUTHIER, Agent MCSP.

Excusé(e)s : Pierre CAILLETON, Bertrand DELIGNON, Robert GOUTEFANGEA, Jean-Marie MACAIRE, Claude POUPIN, Marc-Valéry GARDE, Frédéric GIRAUD.

Absent(e)s : Patrick BAUDIN, Yves REY, Jean Jacques BOTTON-VINET.

<p>Objet : Accueil par le Proviseur du Lycée.</p>	<p>Commission circulation, sécurité</p>
<p>Réponse mairie/proposition conseil/bureau Monsieur VALLET présente le Lycée horticole, établissement public qui dépend du Ministère de l'Agriculture. Il expose les deux grands chantiers à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>C.F.P.A., Centre de Formation Pour Adultes avec garages, route de Coulonges</u> : les travaux se termineront en septembre. Une entrée ou sortie supplémentaire sera mise en place. Les bus risquent de perturber la circulation; comment accéder au parking en toute sécurité de la rue de l'Hometrou ? Le dossier a déjà été évoqué avec le service voirie mais les réponses n'ont pas encore été apportées. ➤ <u>Exploitation horticole Chantemerle</u> : Les travaux se termineront à l'automne. Pour les livraisons avec camions et l'accès des clients, un fléchage par la Route de Coulonges et Chaintre Brûlée sera installé. Cela évitera les passages dans le centre de Sainte Pezenne. Les élèves qui se rendront faire des travaux pratiques dans l'exploitation emprunteront les transports publics (TAN). 	
<p>Objet : Approbation du relevé de conclusion du conseil de quartier du 24 mars 2004.</p>	<p>Fonctionnement</p>
<p>Réponse mairie/proposition conseil/bureau Le conseil de quartier l'adopte à l'unanimité.</p>	
<p>Objet: Point sur l'article de presse paru dans la Nouvelle République du 12/06/2004 : lettre ouverte envoyée par des membres du CAP (Comité d'Animations Pexinois).</p>	
<p>Valérie UZANU : Les mots « despotisme » et « autoritarisme » l'ont particulièrement choquée. Elle profite de cette séance pour donner son point de vue sur la réunion de la rue des Sports du 19 mai 2004. Cette réunion a eu lieu sur l'initiative du conseil de quartier, suite aux stationnements anarchiques qui représentent un danger pour les élèves et les riverains. Elle était destinée à informer la commission circulation sécurité du Conseil qui s'est saisie du dossier et aucun projet d'aménagement n'y a été présenté. Le CAP n'a donc pas reçu d'invitation. Ce n'était pas la volonté du conseil de quartier d'exclure le CAP. La réunion du Conseil de ce jour, aurait du permettre aux membres du CAP et au public de prendre connaissance du dossier et de s'exprimer. Valérie UZANU regrette cette non communication avec le CAP et propose une rencontre avec le conseil d'administration du CAP.</p> <p>Jean-Pierre POUSSADE réagit : toutes les réunions du conseil de quartier sont publiques, on peut s'y exprimer sur tous les sujets. Les termes « despotisme » et « autoritarisme » ne sont que mensonges. De plus la réunion de la rue des Sports n'était pas publique. Ont été invités : les clubs de tennis, de foot, pétanque, les parents d'élèves, la direction de l'école, et la commission circulation sécurité. Sous quel titre devait être invitée la présidente du CAP ? Jean-Pierre POUSSADE ne pense pas avoir fait d'erreurs d'invitations. Il rappelle que le CAP a des fonctions différentes de celles du conseil de quartier.</p>	

<p>Il pense que l'attitude de la présidente de cette association est choquante et les moyens employés ne lui semblent pas les mieux adaptés pour l'avancement des dossiers. Il ajoute que l'entretien direct aurait du être privilégié.</p> <p>Patrice LEBRET et plusieurs autres membres rappellent que le CAP a une réelle légitimité sur le quartier du fait qu'il existe depuis douze ans et notamment pour tout le travail qu'il fait sur le quartier. Il estime que les propos de Jean Pierre POUSSADE sont insultants vis à vis de Maryse GABORIT (la présidente du CAP).</p> <p>Rodolphe CHALLET ajoute qu'on ne peut pas faire comme si rien ne s'était passé. La municipalité a beaucoup d'estime pour le CAP et son travail, mais cela ne méritait pas une lettre ouverte. Une conciliation aurait été préférable. Les propos de Monsieur POUSSADE sont forts mais compréhensibles.</p> <p>Valérie UZANU : si un aménagement nouveau devait être envisagé il serait, bien évidemment, présenté au CAP avant sa réalisation. Le conseil de quartier a des règles de fonctionnement ; nous respectons l'autonomie du CAP, le CAP doit respecter le conseil de quartier.</p> <p>Jean-Pierre POUSSADE se dit prêt à rencontrer Maryse GABORIT pour en discuter.</p>	
<p>Objet: Aménagement du cimetière de la Grand Croix.</p>	
<p>Réponse mairie/proposition conseil/bureau</p> <p>Gérard NEBAS présente Dominique Bodin, conservateur des cimetières de Niort.</p> <p>Le conseil municipal a décidé de fermer quatre cimetières (deux à Sainte-Pezenne, deux à Saint Florent) pour des soucis d'hydrologie.</p> <p>Pour compenser ces fermetures qui seront définitives d'ici cinquante ans, la municipalité propose un nouvel aménagement de l'espace funéraire de la Grand Croix.</p> <p>Dominique BODIN présente le projet sur plan :</p> <p>Ce cimetière à caractère paysagé s'étendra sur trois hectares :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Espace jardin du crématorium pour faciliter l'attente des familles ➤ Espaces funéraires: lieu destiné à recevoir les cendres <ul style="list-style-type: none"> • Colombariums • Jardins d'urnes • Site de dispersion des cendres ➤ Parking de 173 places en sens unique avec accès par la rue Routière et une sortie par le stade qui impliquera la construction d'un rond point. <p>Cette réalisation nécessitera la suppression d'un terrain de sport</p>	
<p>Objet: Plan Local d'Urbanisme.</p>	<p>Fonctionnement</p>

<p>Maurice VINK présente les remarques faites suite aux propositions émises (cf doc PLU) :</p> <p>Points sur lesquels la ville émet un avis favorable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • revitalisation du bourg • intégration de la Maison de l'Environnement à la Coulée Verte • front d'urbanisation limité à la Rue de la Routière • préservation d'une agriculture périurbaine • mise en valeur des chemins des bords de Sèvre • liaison entre la Rue de la Recouvrance et le Quai Métayer • aménagement du carrefour Rue de Télouze et Avenue de Nantes • cheminements piétons vers les écoles • prolongement de la piste cyclable Avenue de Nantes jusqu'à la Rue de Télouze 	
<p>Difficultés rencontrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pas de repreneur actuel à la boucherie • l'urbanisation se fera des deux côtés de la rue de Télouze • Route de Coulonges : l'étude est différée avec la réalisation du contournement nord mais elle pourrait être menée en parallèle à la réalisation des travaux sur le site de la Grand Croix • Vallée sèche : zone privée et préservée donc difficulté à intégrer dans le réseau de circulation douce • Moulins : propriétés privées 	
<p>Objet: Point sur la réunion de la Rue du Moulin d'Ane du 12 mai.</p>	<p>Commission circulation sécurité</p>
<p>Réponse mairie / proposition conseil / bureau</p> <p>Le plan de la Rue du Moulin d'Ane a été validé. Les travaux commenceront dès la fin des travaux de la salle des fêtes (premier trimestre 2005). Il est question d'un prolongement de l'aménagement jusqu'à la rue du Bijou et l'étude sur l'enfouissement des réseaux va être lancée à la demande du Conseil de quartier. Xavier JACQUEMIN rappelle qu'il existe des problèmes de circulation sur l'ensemble du quartier, le système actuel n'étant pas concluant. Fabienne RAVENEAU signale qu'il n'existe pas de solution idéale pour ralentir la vitesse et fluidifier le trafic.</p>	
<p>Objet: Point sur la réunion de la rue des Sports du 19 mai.</p>	<p>Commission circulation sécurité</p>
<p>Réponse mairie/proposition conseil/bureau</p> <p>Aménagement voirie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pose de barrières tout le long de l'école pour assurer la sécurité des piétons • Modification du passage piétons <p>Les travaux seront effectués avant la rentrée (si possible). Comment aménager la sortie de la rue des Sports sur la rue de l'Hometrou pour que les gens ne la prennent pas en sens interdit ? Le dossier sera étudié dès la rentrée scolaire. Quelle sera la capacité de stationnement ? Aucune décision n'a été prise pour le moment, les aménagements évoqués ci-dessus auront sans doute des répercussions sur le stationnement anarchique actuel. Un bilan intermédiaire sera nécessaire.</p>	

Objet: Points d'actualité sur les travaux des autres commissions.	Commission circulation sécurité
<p>➤ Fabienne RAVENEAU présente rapidement des nouveaux éléments concernant <u>le pont de Surimeau</u>. Les armatures du pont sont très abîmées. Le cabinet d'expertise a émis l'interdiction de tout accès piétonnier ou autre. Le pont sera fermé à la circulation pendant au moins un an. Des membres du public signalent une circulation très abondante Route de Coulonges à partir de 7h15 depuis, la fermeture du pont. Fabienne RAVENEAU indique que ces difficultés de circulation étaient déjà existantes et que la majorité municipale en est consciente. Les projets de travaux de la route de Coulonges doivent s'inscrire dans le projet de contournement Nord. Gérard NEBAS précise que l'expertise du pont sera longue. Si les piliers sont en bon état le coût en sera moindre.</p> <p>➤ Un aménagement de la Rue de l' Hometrou / Rue Jean Gorin sera possible dès le mois de juillet, avec l'accord des riverains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un plateau surélevé sur toute la longueur des débouchés des voix nouvelles - Rétrécissement des chaussées pour casser la vitesse - plots pour éviter le stationnement anarchique - aménagement zone 30 <p>Une réunion publique est prévue pour présenter le projet.</p> <p>➤ Jacques LARGEAU indique que les trottoirs de la rue du coteau Saint Hubert ne sont pas adaptés aux handicapés, ainsi que l'accès au grand feu. Un bus stationne continuellement route de Coulonges devant le collège et gêne l'accès au trottoir. Une demande sera faite à Annie COUTUREAU pour qu'elle transmette le dossier du groupe de travail handicapé à Jean Pierre POUSSADE et Valérie UZANU.</p> <p>➤ Intervention du public : Au niveau de la Rue Maurice Beguin, il n'y a pas de passage piétons pour traverser la rue du Moulin d'Ane.</p> <p>➤ Franck GIRAUD remarque que les ralentisseurs de la rue Buffevent ne sont plus en place mais sur le côté de la rue. Ils empêchaient la circulation de certains engins agricoles. Fabienne Raveneau rappelle que la réglementation impose 3 mètres de largeur voirie, mais pas plus.</p> <p>➤ Impasse Jean Houdon : le gérant du magasin NETTO n'a actuellement pas fait de réponse à la demande du service municipal. Une réponse favorable de sa part est indispensable, l'accès à cette impasse(domaine public) lui étant dû.</p>	
Objet: Points d'actualité sur la commission espaces verts/aires de jeux	Commission Entretien, aires de jeu espaces verts

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le fléchage des sentiers de Sainte-Pezenne avance, il sera clos à la fin de l'année. ➤ Fontaine des amourettes : une délibération du conseil municipale du 25 juin prochain autorisera l'acquisition de quatre parcelles dont celle de la fontaine. ➤ Fauchage des sentiers et du chemin de la Mariée reste à faire. Une entreprise a été contactée. ➤ Aire de jeux du Grand Feu : en l'absence de techniciens, le dossier n'a pas progressé. Une réunion publique aura lieu après les vacances. Une personne du public indique que des jeunes entrent sur le terrain de foot, en voiture, par deux grandes ouvertures. Ils y écoutent de la musique à tue-tête. Mme UZANU propose la mise en place de pierres ou plots pour fermer les passages aux véhicules (une fiche de proximité sera établie). 	
<p>Objet: Points d'actualité sur la commission bâtiments.</p>	<p>Commission bâtiments, équipement</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Si les travaux ne prennent pas de retard, la salle des fêtes devrait être livrée au 1^{er} mars 2005. ➤ L'ancienne école Jacques Prévert : l'appel d'offre est resté infructueux. ➤ La passerelle de Coquelonne est terminée, les riverains sont satisfaits. 	
<p>Objet : communication au sein du quartier, mise en place du Comité Editorial.</p>	<p>Fonctionnement</p>
<p>Jean-Pierre POUSSADE et Laurence FAUCON présentent «Couleurs Quartiers» créé dans le but de mieux connaître les quartiers, c'est un support de communication et d'information pour les conseils de quartiers. Un Comité Editorial est mis en place au sein duquel figure un représentant de chaque Conseil de Quartier. Un représentant doit être désigné: Patrice CABOULET se porte volontaire. Prochaine réunion : 5 juillet (réunion trimestrielle).</p>	
<p>Objet : Charte de Propreté Urbaine.</p>	<p>Service nettoyage</p>
<p>La Charte de Propreté Urbaine fera l'objet d'un atelier lors de la séance plénière.</p> <p>Le public fait remarquer la présence de décharges sauvages chemin de Coquelonne, comme un courrier reçu par les co-présidents. Laurence FAUCON signale que les services municipaux prennent en charge le nettoyage des décharges sauvages. La population devrait faire preuve de civisme. Une fiche de proximité sera établie.</p> <p>Déchetterie Rue Malherbes: une lettre a été envoyée au président de la CAN : Il a proposé une réunion avec les deux co-présidents.</p>	
<p>Objet : Questions diverses.</p>	

- Madame EVRARD s'est plaint de l'état du lavoir et des chemins : cela devrait se faire avant l'été.
- Pierre GUERIT rappelle qu'il a demandé, il y a plusieurs mois, la mise en place de deux bancs dans le gymnase. La réponse reçue, explique que les bancs ont été retirés pour des raisons de sécurité et qu'ils ne peuvent être installés qu'à la demande du Volley Ball Pexinois.
- Sylvie MOREAU : où en est le projet des travaux du collège Rabelais?
Le conseil de quartier ne dispose pas actuellement d'information à ce sujet mené par le Conseil Général.

PROCHAINES REUNIONS

Bureaux

Mardi 6 juillet, 20h30 – MCSP de Sainte-Pezenne
Mardi 7 septembre, 20h30 – MCSP de Sainte-Pezenne
Jeudi 21 octobre, 20h30 – MCSP Sainte-Pezene

Assemblée Générale

17 septembre, 2004 - MCPT de Ste Pezenne

Séance Plénière

Samedi 2 octobre (lieu à déterminer)

Visite du quartier

Samedi 6 novembre

Conseil de Quartier

Mardi 16 novembre, 20h30 (lieu à déterminer)